

CHARTRE QUALITE

Définition

La charte qualité définit les engagements d'APV GROUPE envers ses clients

Elle rassure sur sa capacité à :

- Dispenser des formations répondant à la demande de ses clients
- S'entourer de prestataires respectant les valeurs fondamentales d'APV GROUPE
- Vérifier régulièrement les compétences de ses intervenants et formateurs
- Etre réactif et joignable en apportant une réponse sous 48 h maximum

Déclaration et référencement

APV Groupe dispose d'un numéro de déclaration d'activité 11 77 05143 77

Est reconnue par le référencement qualité des OPCO : Datadock

Est à jour des documents à remettre aux autorités compétentes (bilans, impôts, etc)

A une assurance responsabilité civile

Accords contractuels, devis

Une convention de formation est signée entre APV Groupe et son client

Un contrat de sous-traitance est signé entre APV Groupe et son prestataire

Analyse et mise en place de la formation

Accompagner le client dans l'analyse du besoin

Informé sur les prérequis nécessaires pour suivre efficacement une formation déterminée

Mettre en place une démarche de développement des compétences

Adapter les programmes aux objectifs

Choisir son prestataire sur la base de ses compétences, implications et savoir-faire

S'adapter aux contraintes du client (intra, inter, accessibilité des locaux, besoin spécifique, mise à disposition d'une liste de référents AGEFIPH sur simple demande)

Fournir au stagiaire tous les documents pertinents en amont de la prestation (convocation, info accès, horaire, lieu, hébergement, etc)

Adéquation, démarche de progrès

Evaluation par le stagiaire : mesurer la satisfaction, et si les objectifs sont atteints

Questionnaire envoyé aux responsables formation afin de maintenir une satisfaction optimale de la gestion des prestations

Collecte des appréciations auprès des OPCO

Etude des causes d'insatisfaction en vue d'amélioration : difficulté rencontrée par le stagiaire, erreur pédagogique de la part de l'intervenant, etc

Gestion des ruptures de parcours : prise de contact avec l'intervenant, le responsable client, action mise en place pour remotiver

Tarifs

Nos tarifs sont disponibles en toute transparence sur demande par mail, via le site internet auprès de Patricia LEBRUN au 06.68.39.75.76, ou par mail : patricia.lebrun@apvgroupe.fr

Ils sont adaptés aux interventions demandées : intra, inter, nombre de personnes, etc

Accès aux informations

APV Groupe est visible en ligne à l'adresse suivante : www.apvgroupe.fr